

université
de **BORDEAUX**

Objectifs

- Officialiser le lancement de la mise en œuvre et du suivi des Feuilles de Route de mention
- Donner le cap en lien avec les attendus du prochain contrat d'accréditation et la démarche d'auto-évaluation
- Présenter le dispositif d'accompagnement et les outils à disposition
- Recueillir les questions et besoins

Programme

- 1) Introduction
- 2) Contexte et enjeux
- 3) Principe de la Feuille de Route
- 4) Ressources sur enseigner.u-bordeaux.fr
- 5) Dispositif d'accompagnement
- 6) Suivi des FdR
- 7) Calendrier
- 8) Organisation au sein de la SNI
- 9) Questions / Réponses

1) Introduction : pages sur le site « enseigner »

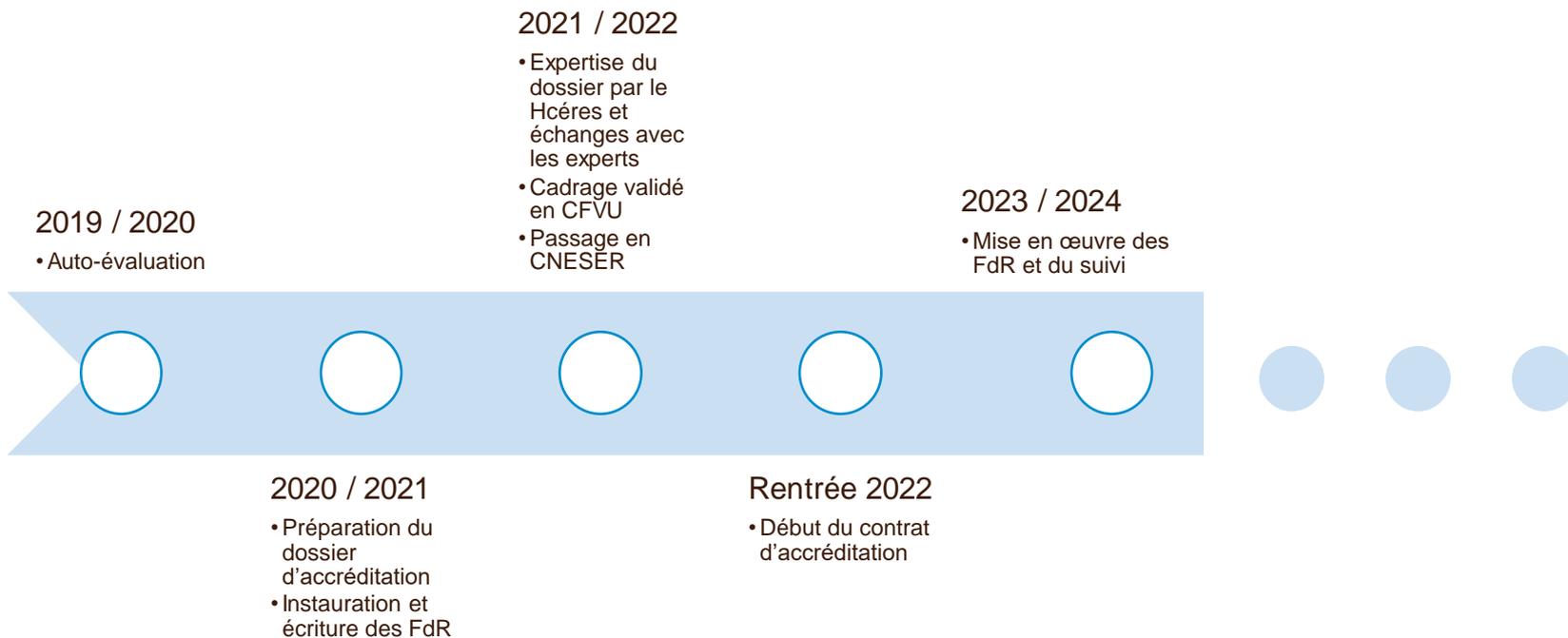
<https://enseigner.u-bordeaux.fr/>

⇒ Politique de formation ⇒ Cadrage institutionnel ⇒ Accréditation / Feuilles de route de mention



Nous y reviendrons en fin de présentation pour exposer les ressources à disposition sur ces pages

1) Introduction : historique



1) Introduction : prochains jalons

2023 / 2024

- Appropriation des FdR et mise en place du suivi

2025 / 2026

- Auto-évaluation pour préparer le contrat d'accréditation

2027 / 2028

- Expertise du dossier par le Hcéres et échanges avec les experts

2024 / 2025

- Bilan mi-parcours accréditation 2022-2028, analyse des transformations FdR par FdR

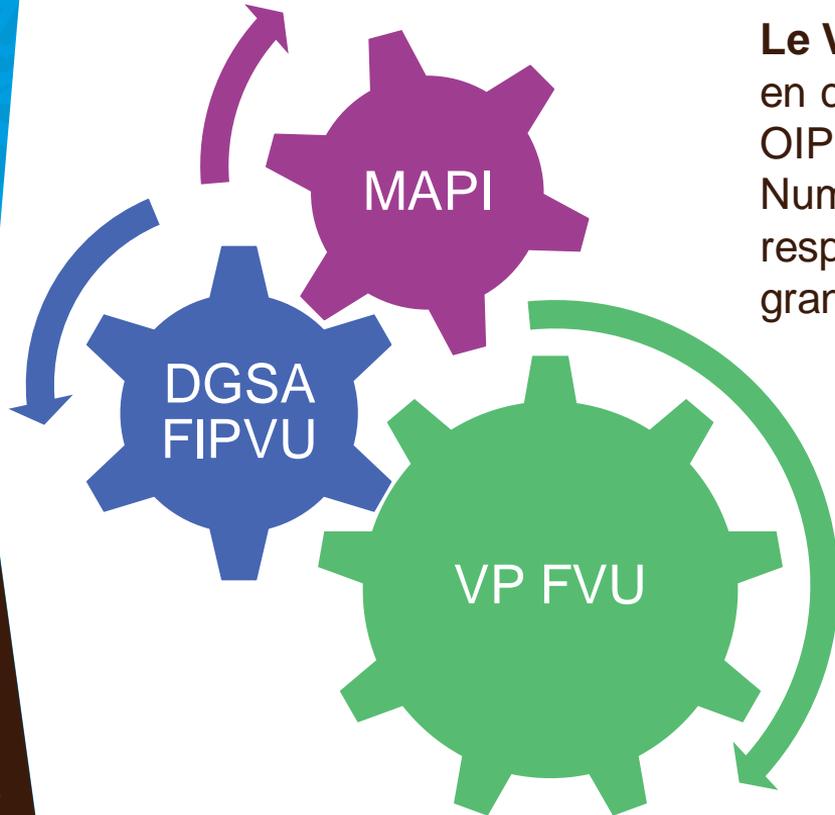
2026 / 2027

- Préparation du contrat d'accréditation

2028 / 2029

- Début du nouveau contrat

1) Introduction : organisation du chantier



Le Vice-président FVU pilote

en collaboration avec les Vice-président(e)s OIP, FTLV, VEVC, Internationalisation, Transitions, Numérique, les chargés de programme et responsables académiques du volet formation des grands programmes.

Le portage du chantier est sous la responsabilité de la **direction académique de la MAPI**.

La mise en place des processus ainsi que leur suivi sont assurés par un **chef de projet au sein de la MAPI**.

1) Introduction : les acteurs du chantier

VP : Pilote le chantier en articulation avec la MAPI et le DGSA

Direction MAPI : Porte le chantier

Direction collèges et instituts : Responsable du suivi de l'opérationnalisation des FdR de mention sur leur périmètre et de la remontée des informations

Direction composante interne : Coordonne les responsables de mention ou de formation pour le suivi de l'opérationnalisation et la remontée d'information

Direction de mention : Responsable de la FdR, leur écriture/mise à jour, et de leur mise en œuvre en lien avec l'équipe pédagogique, les responsables de parcours etc.

1) Introduction : la cible

L'université de Bordeaux est engagée dans un processus d'amélioration continue de son offre de formation qui se concrétise par une **offre de formation évolutive** tout au long du contrat d'accréditation articulée autour de trois axes :

Axe 1 : Ouverture des cursus :

- prise en compte des **acquis d'apprentissage** et **alignement pédagogique** ;
- renforcement de la **personnalisation** des parcours étudiants (rythme et contenu)
- **modularisation** des parcours étudiants (mise en bloc BCC, développement FTLV).

Axe 2 : Connexion des programmes de formation à leur environnement :

- adossement à la **recherche**, enjeux des **transitions environnementales et sociétales**, **ancrage socio-économique**, **formation continue**, **internationalisation**;
- renforcement des **compétences transversales**, **interdisciplinarité**, coordination des **dispositifs transverses** de formation.

Axe 3 : Etudiants acteurs de leurs apprentissages :

- renforcement de l'implication et de l'**autonomisation** des étudiants (étudiant acteur de sa formation, engagement étudiant, entrepreneuriat...)
- développer les **pédagogies actives**
- disposer d'**outils numériques adaptés**
- Cf Cadrage amélioration continue de l'offre de formation validé en CFVU en 2021 pour l'accréditation 2022-2028 ([lien](#))

2) Contexte & enjeux : l'accréditation

L'accréditation est le **processus par lequel les universités sont évaluées sur 3 domaines** (établissement, recherche, formation), les campagnes sont menées par le Hcéres sur un **rythme quinquennal**.

Le **Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur** (Hcéres) est l'autorité publique indépendante chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances.

Les établissements sont répartis en **5 zones géographiques appelées vagues** A, B, C, D et E. L'université de Bordeaux est concernée par la vague B. L'autoévaluation de la vague E commence cette année.

L'évaluation du Hcéres intervient en **amont de la signature du contrat pluriannuel** qui définit entre le MESR et l'université de Bordeaux les orientations stratégiques et les **projets de l'établissement** pour cinq ans.

2) Contexte & enjeux : l'accréditation

1. L'**autoévaluation**, vise à opérer un **regard réflexif** par rapport aux objectifs que l'établissement s'est fixé il y a 5 ans.
2. L'**évaluation externe** qui s'appuie sur un **référentiel d'évaluation**, est réalisée à partir du rapport d'autoévaluation et des informations recueillies lors de la **visite du comité d'experts**.
3. À partir de ces éléments, le Hcéres produit **un rapport d'évaluation**.

2) Contexte & enjeux : l'accréditation

- Dans le processus d'accréditation, il ne s'agit plus désormais de **fournir des « maquettes »** de formation, nous sommes évalués sur notre capacité à **piloter une offre de formation évolutive, vivante.**
- Lors de la construction du présent dossier d'accréditation, un besoin avait été identifié pour **accompagner la réflexion, la formalisation et la planification** des évolutions : les **Feuilles de Route de mention** ont été créées pour faciliter ce travail.
- Les FdR ont été **construites par les équipes pédagogiques** et deviennent ainsi **un outil de pilotage** de l'offre de formation autant qu'un **outil de mise en œuvre** du cadrage de l'offre de formation.
- Les FdR sont **partie intégrante du cadre réglementaire** du contrat d'accréditation 2022-2028 car les feuilles de route **font partie du dossier**, tant sur le principe que sur le fond. L'ensemble des FdR constitue en ce sens **l'agenda des transformations** de l'offre de formation de l'établissement.
- Il s'agit également de **renforcer la démarche d'amélioration continue** et de **faciliter le travail d'auto-évaluation** en assurant la **traçabilité des évolutions**

3) Principe de la Feuille de Route



3) Principe de la Feuille de Route

Objectifs de l'offre de formation			Commentaires	
Ouverture des cursus	<ul style="list-style-type: none"> ☀ Modularisation des programmes d'étude <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des BCC 	<ul style="list-style-type: none"> ☀ Construction de parcours individualisés <ul style="list-style-type: none"> • Intégration des parts socle, personnalisation et ouverture 	<ul style="list-style-type: none"> ☀ Adaptation des rythmes <ul style="list-style-type: none"> • Architecture permettant une progression basée sur l'acquisition progressive des ECTS en s'affranchissant d'une progression basée sur les années d'études 	<p>Cette transformation impose une cohérence pédagogique forte, entre les BCC, entre les UE au sein de chaque BCC et au sein des UE (alignement pédagogique)</p>
Connexion des programmes d'étude à leur environnement	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Ancrage à la recherche <ul style="list-style-type: none"> ◆ Des enseignements en lien avec les résultats récents de la recherche ◆ Développement de compétences en lien avec la recherche 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Articulation avec le monde socio-économique <ul style="list-style-type: none"> ◆ Développement de compétences en lien avec l'internationalisation ◆ Développement de compétences transverses, notamment dans une perspective d'insertion pro 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Intégration des enjeux sociétaux <ul style="list-style-type: none"> ◆ Développement d'une approche interdisciplinaire, notamment pour les étudiants visant une insertion professionnelle à l'issue de la Licence ◆ Développement de compétences transverses en lien avec les enjeux sociétaux 	<p>Il s'agit d'assurer la pertinence des objectifs des formations en matière de compétences visées pour donner aux étudiants les moyens nécessaires pour comprendre les enjeux d'un monde sans cesse en mouvement</p>
Autonomisation des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> ■ Autonomisation par l'acte d'apprentissage <ul style="list-style-type: none"> ■ Pédagogie active, interactive et participative 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Autonomisation au sein des programmes <ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place de directions d'études ■ Accompagnement des étudiants ■ Création de ressources, outils, dispositifs pour appuyer cet accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Autonomisation facilitée par l'environnement d'étude <ul style="list-style-type: none"> ■ Ressources et outils pour permettre aux étudiants de disposer de toutes les informations utiles au déroulement de leurs études 	<p>Il s'agit pour l'étudiant d'acquérir autonomie et responsabilité en les amenant à devenir de véritables acteurs de leurs apprentissages, des choix d'orientation qu'ils peuvent prendre et des projets qu'ils souhaitent mener</p>

3) Principe de la Feuille de Route

- Actions déjà menées
- Actions prévues
- Actions à prévoir
- Commentaires

Objectifs de l'offre de formation

<p>Ouverture des cursus</p>	<p>Modularisation des programmes d'étude</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place des BCC <p>■ ■ ■ ■</p>	<p>Construction de parcours individualisés</p> <ul style="list-style-type: none"> Intégration des parts socle, personnalisation et ouverture <p>■ ■ ■ ■</p>	<p>Adaptation des rythmes</p> <ul style="list-style-type: none"> Architecture permettant une progression basée sur l'acquisition progressive des ECTS en s'affranchissant d'une progression basée sur les années d'études <p>■ ■ ■ ■</p>
<p>Connexion des programmes d'étude à leur environnement</p>	<p>Ancrage à la recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> Des enseignements en lien avec les résultats récents de la recherche Développement de compétences en lien avec la recherche <p>■ ■ ■ ■</p>	<p>Articulation avec le monde socio-économique</p> <ul style="list-style-type: none"> Développement de compétences en lien avec l'internationalisation Développement de compétences transverses, notamment dans une perspective d'insertion pro <p>■ ■ ■ ■</p>	<p>Intégration des enjeux sociétaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Développement d'une approche interdisciplinaire, notamment pour les étudiants visant une insertion professionnelle à l'issue de la Licence Développement de compétences transverses en lien avec les enjeux sociétaux
<p>Autonomisation des étudiants</p>	<p>Autonomisation par l'acte d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> Pédagogie active, interactive et participative <p>■ ■ ■ ■</p>	<p>Autonomisation au sein des programmes</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place de directions d'études Accompagnement des étudiants Création de ressources, outils, dispositifs pour appuyer cet accompagnement <p>■ ■ ■ ■</p>	<p>Autonomisation facilitée par l'environnement d'étude</p> <ul style="list-style-type: none"> Ressources et outils pour permettre aux étudiants de disposer de toutes les informations utiles au déroulement de leurs études <p>■ ■ ■ ■</p>

3) Principe de la Feuille de Route

		Janv 2022	Jun 2022	Sept 2022	Janv 2023	Jun 2023	Sept 2023	Janv 2024	Jun 2024	Sept 2024	Janv 2025	Jun 2025	Sept 2025	Janv 2026	Jun 2026	Sept 2026	Janv 2027	Jun 2027	Sept 2027
Ouverture des cursus	Modularisation des programmes d'étude																		
	Construction des parcours individualisés																		
	Adaptations des rythmes																		
Connexion des programmes d'étude à leur environnement	Ancrage à la recherche																		
	Articulation avec le monde socio-économique																		
	Intégration des enjeux sociétaux																		
Autonomisation des étudiants	Autonomisation par l'acte d'apprentissage																		
	Autonomisation au sein des programmes																		
	Autonomisation facilitée par l'environnement d'étude																		

3) Principe de la Feuille de Route : évolution

- Afin de limiter la multitude de documents et la complexité attenante, le choix a été fait de ne **conserver qu'un seul document** et de faire en sorte que le suivi apparaisse directement dans chaque feuille de route.
- Une partie **suivi a ainsi été ajoutée** avec un objectif de traçabilité annuelle des évolutions mises en place, un bilan qualitatif et une projection sur les prochaines actions (en lien avec les réflexions de l'équipe pédagogique et du conseil de perfectionnement).
- Cela permet de **conserver la feuille de route initiale tout en suivant au cours du temps son évolution.**
- Ce suivi pourra être **formalisé chaque année et servir de base au travail d'auto-évaluation**

3) Principe de la Feuille de Route : évolution

Actions		Réalisé			
		Non Réalisé	A venir	En partie	Réalisé
FdR initiale	Actions prévues : – Finaliser l'organisation en BCC. – Mettre en place des règles de compensation et de progression au sein des BCC – Définir les pré-requis pour chaque UE – Définir le niveau de chaque UE au sein des BCC (débutant, intermédiaire ou avancé)	Indiquer le niveau de réalisation des actions (NR, AV EP, R)			
	Actions à prévoir : ...	Indiquer le niveau de réalisation des actions (NR, AV EP, R)			
23/24	Bilan des actions de l'année : ... <i>Dresser un bilan qualitatif expliquant ce qui s'est passé dans l'année et qui explicite le niveau de réalisation</i>	Indiquer le niveau de réalisation des actions (NR, AV EP, R)			
	Préconisations du Conseil de Perfectionnement (et plus largement émanant de l'équipe pédagogique) : <i>Indiquer les préconisations d'évolution sur cet item émanant du Conseil de Perfectionnement</i>				
	Commentaires : ... <i>Indiquer les éléments moins directement liés aux actions mais qui ont eu un impact</i>				
	Actions prévues pour l'année suivante : ... <i>Lister les actions prévues pour l'année prochaine</i>				
24/25	Bilan des actions de l'année : ...				
	Préconisations du Conseil de Perfectionnement (et plus largement émanant de l'équipe pédagogique) :				
	Commentaires : Actions prévues pour l'année suivante : ...				
25/26	Bilan des actions de l'année : ...				
	Préconisations du Conseil de Perfectionnement (et plus largement émanant de l'équipe pédagogique) :				
Etc....	Commentaires :				
	Actions prévues pour l'année suivante : ...				

4) Ressources sur le site « enseigner »

<https://enseigner.u-bordeaux.fr/>

⇒ Politique de formation ⇒ Cadrage institutionnel ⇒ Accréditation / Feuilles de route de mention

5) Dispositif d'accompagnement : objectifs

Pour les équipes pédagogiques :

- Accompagner la **mise en œuvre des transformations** formalisées dans les FdR.
- Accompagner **l'écriture / l'actualisation** des FdR.
- Faciliter le **déclenchement de l'accompagnement** par le principe de **l'entrée unique**.
- **Mutualiser les expertises** des services de l'université pour **couvrir l'ensemble des thématiques** embarquées par le cadrage et les FdR.
- **Former les responsables de mention** pour faciliter la prise en main de tous les outils liés à l'amélioration continue.

Pour les collèges, instituts et composantes internes :

- Accompagner **l'installation du suivi**.
- Faciliter **l'accès aux documents et aux ressources** (mise à disposition des FdR sur UBcloud).
- **Outils le pilotage** en lien avec les indicateurs.

5) Dispositif d'accompagnement : modalités

- Une **entrée unique** pour toute demande d'accompagnement: accompagnement-mapi@u-bordeaux.fr
- Une réponse appropriée avec des ressources, de la formation et un accompagnement. Sur la base d'une **cartographie des ressources d'accompagnement** co-construite par l'ensemble des services mobilisés dans l'accompagnement des équipes pédagogiques, sur l'ensemble des thématiques embarquées par les FdR.
- Liste (non exhaustive) des services mobilisés : Direction de la Formation et de la Gestion des Cours (DFGC), Direction de l'Analyse Economique et des Etudes Statistiques (DAEES), Mission d'Appui à l'Orientation et l'Insertion Professionnelle (MAOIP), Direction des Relations Internationales (DRI), Direction de la Documentation (DirDoc), Mission d'Appui à la Pédagogie et à l'Innovation (MAPI)...

6) Suivi des FdR

- Le suivi des FdR est **instancié par chaque collège ou institut de formation avec une organisation propre.**
- Afin d'outiller ce suivi, le **cadrage a été traduit en indicateurs.**
- Cet ensemble d'indicateurs pourra servir de base à la **formalisation d'enquête(s) à co-construire pour appuyer la stratégie et l'organisation du suivi de chaque collège et institut de formation.**
- Un **outil facilitant le suivi des transformations pour les collèges et instituts de formation** est en cours de finalisation et viendra compléter l'appui sur le volet enquêtes.

7) Calendrier



9) Questions / Réponses



www.u-bordeaux.fr



@univbordeaux



@universitedebordeaux



@univbordeaux



@universitedebordeaux



Appli mobile U&me



@univbordeaux

Merci de votre attention

université
de **BORDEAUX**